

# La mise en gaz pour essais



## Chauffage individuel en logement collectif et en maison individuelle groupée

### Vous avez choisi le gaz naturel pour vos projets immobiliers\*

- Testez le démarrage des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des logements avant leur livraison.
- Ce service est gratuit et inclus dans votre contrat de raccordement.

### Confort et tranquillité des futurs occupants

- Le gaz est disponible dans les logements pendant 10 semaines.
- Le démarrage de tous les équipements alimentés au gaz naturel a été testé.

\* Projets immobiliers neufs ou en rénovation, d'immeubles ou de maisons individuelles groupées de 3 logements ou plus.

# Du raccordement de votre projet au réseau gaz naturel à la mise en gaz pour essais (MEGPE)

## 1 Votre Offre

Contact GRDF :  
votre interlocuteur commercial

Signature de votre  
contrat de raccordement,  
qui inclut le service de  
mise en gaz pour essais  
(MEGPE).

## 2 Organisation du projet

Contact GRDF :  
votre interlocuteur technique

Validation du planning  
prévisionnel recalé  
sur la date de livraison  
des logements.

## 3 Réalisation des travaux

Contact GRDF :  
votre interlocuteur technique

### VOUS

- Réalisez ou faites réaliser les ouvrages collectifs et les installations intérieures des logements.
- Vous assurez qu'un PCE<sup>(1)</sup> est affecté à chaque logement.
- Effectuez le repérage de chaque logement.

### GRDF

- Vous contactez pour programmer la réception de la CICM<sup>(2)</sup>.
- Effectuez la mise en gaz des CICM<sup>(2)</sup> qui ont été réceptionnées.

### POINT DE SORTIE

Réception et mise en gaz des ouvrages collectifs (ou mise en gaz des branchements individuels pour les maisons individuelles groupées).

2 semaines avant  
le début des travaux

3 semaines  
avant la MEGPE

## 4 Mise à disposition du gaz

Contact GRDF :  
votre interlocuteur technique

### VOUS

- Collectez les certificats de conformité des installations intérieures, établis par votre installateur et visés par un organisme agréé.

La **présence de l'électricité et de l'eau** est indispensable dans le logement.

### GRDF

- Programme la MEGPE.

### POINT DE SORTIE

Préparation de la MEGPE.

POUR CETTE ÉTAPE, LA PRÉSENCE DE VOTRE INSTALLATEUR EST NÉCESSAIRE

### VOUS

- Vous assurez que votre installateur est présent au moment de la MEGPE.
- Démarrerez votre équipement et vérifiez l'étanchéité du circuit d'eau sous pression.

### GRDF

- Pose le compteur individuel.
- Vérifie l'exactitude du repérage du robinet de compteur et du logement; puis procède à la mise en gaz de l'installation intérieure.
- Vise les certificats de conformité des installations intérieures collectés.
- Relève l'index (qui servira d'index de démarrage pour le contrat du premier occupant).
- Dépose dans le logement une plaquette d'information qui contient les références gaz du logement et la liste des fournisseurs.

### POINT DE SORTIE

Réalisation de la MEGPE.

JOUR J

Le gaz est disponible  
pendant 10 semaines

(1) Point de Comptage et d'Estimation  
(2) Conduite d'Immeuble Conduite Montante

Quel que soit votre fournisseur  
L'énergie est notre avenir, économisons-la!

[grdf.fr](http://grdf.fr)



La seule démarche à la charge des occupants consiste à souscrire au plus vite (et si possible 2 semaines avant leur emménagement) un contrat de fourniture auprès d'un fournisseur de gaz naturel.

POUR EN SAVOIR PLUS:  
[www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr)